

## S'organiser collectivement autour des Semences Paysannes

### 3 expériences sur le Massif Central sont présentées

«Le groupe prend plaisir à partager des moments et des expériences autour de la question des semences, il y a beaucoup de curiosité et un besoin d'expérimenter. Au delà de l'action militante, la dimension humaine est importante.» B.Bianciotto, pépiniériste dans le Cantal



### → Les Semences Paysannes sont elles légales ?

Catalogues des semences, Brevets, Certification d'Obtention Végétal... la réglementation autour de la production, l'échange et l'utilisation des semences est toujours plus complexe et en constante évolution. Les semences sont cependant la matière première, indispensable et irremplaçable du paysan qui a toujours su l'adapter à son terrain et à ses exigences agronomiques. Les semences paysannes sont en effet celles semées, récoltées et sélectionnées par le paysan sur sa ferme,

assurant la meilleure adaptation des variétés cultivées aux conditions pédo-climatiques locales et à leurs évolutions. OUI ! Nous avons tous le droit d'utiliser, d'échanger, de vendre des semences paysannes pour l'autoconsommation, la sélection ou la conservation. Tout paysan peut les cultiver et en vendre la récolte. **Jusqu'à ce jour, l'interdiction porte uniquement sur la vente ou l'échange des semences issues de variétés non inscrites au catalogue officiel en vue d'une exploitation commerciale.** L'organisation collective, dans le but de préserver une biodiversité, un savoir-faire et l'autonomie technique des paysans est légale... et fortement recommandée !

### → Les Maisons des semences Paysannes

Les Maisons des semences paysannes sont des modes d'organisation collective de gestion et de protection des semences paysannes. Entre échanges de semences et partages de savoir-faire au niveau local, elles permettent aux paysans, jardiniers et citoyens d'organiser eux-mêmes le développement des semences paysannes malgré un cadre réglementaire qui tend à les interdire. Elles garantissent la préservation de ce patrimoine collectif.

Sous l'impulsion du Réseau Semences Paysannes et des acteurs de terrain, de nombreuses initiatives de ce type ont émergé en France. La Maison des Semences Paysannes n'en est qu'une des formes. Que ce soit un partenariat entre jardiniers et paysans, un groupe d'éleveurs travaillant sur les semences fourragères ou un projet de sélection des maïs population, toutes les formes de structures sont imaginables et envisageables.

### → Les questions à se poser pour monter un réseau d'échange

**Echelle du collectif :** Local, régional ...

**Acteurs :** paysans, Jardiniers, citoyens

**Activités :** conservation, stockage, sélection, multiplication, échanges de semences..., les activités sont multiples mais doivent être clairement définies au début du projet;

**Moyens :** financiers, matériels mais surtout humain

**Partenariats :** Monde de la recherche, enseignement, collectivités territoriales ...

### → Le Réseau Semences Paysannes

Né en 2003, le réseau regroupe plus de 70 organisations. Il a trois principales missions :

- Développer l'autonomie des paysans dans la préservation, la multiplication et la production de semences

- Faire du lobbying réglementaire pour que les paysans continuent à pouvoir travailler avec leurs propres semences

- Mettre en réseau les différents collectifs Semences Paysannes

**Benoît Bianciotto**  
1000 m<sup>2</sup> — 1 UTH — Aveyron



**Création d'une dynamique dans le sud Cantal**

Benoît est pépiniériste depuis peu et participe depuis 2014 à la création d'une dynamique collective de partage et de préservation des semences paysannes potagères dans le Cantal. L'un des objectifs du groupe en formation est de collecter des semences paysannes populaires régionales ou adaptées aux conditions de moyenne montagne en vue de les acclimater à nos terroirs, puis de les conserver de manière vivante *in situ* au sein d'un réseau de paysans et de jardiniers.

→ **Les étapes réalisées**

- Formations sur la réglementation des semences
- Fête des semences à Mours
- Sélections participatives sur tomates avec des jardiniers
- Journées d'échange de graines et tris de semences

→ **Les Partenaires :**

Nous sommes en contact avec diverses associations et groupes de semences paysannes : les Croqueurs de carottes, Biodiva, Balseli (en Ardèche), nos voisins du Lot.  
„La Cantadear nous supporte dans l'organisation et quelques moyens techniques. Tout provient pour l'instant du dynamisme des bénévoles“. (B. Bianciotto)

**Atouts**

- Nombreux contacts
- Partage d'expériences autour des variétés rustiques
- Echanges réguliers de graines

**Contraintes**

- Différences de connaissances et d'attentes des participants aux temps d'échanges
- Le territoire du Cantal peut s'avérer être un obstacle aux rencontres et échanges informels

**Maison de la Semence**

AVEM—Millau (12) — semences fourragères



→ **Réadapter les semences fourragères**

Suite aux années de sécheresse et le constat que les **semences fourragères** du commerce ne sont pas adaptées aux aléas climatiques fréquents dans la région, l'AVEM a lancé en 2006 des travaux sur les semences qui ont mené en 2012 à la création d'une Maison de la Semence en Aveyron. Son objectif est de réinjecter de la diversité dans les systèmes d'élevage, de développer des fourrages locaux, accroître la pérennité et la résilience des cultures fourragères, capitaliser des savoirs et savoir-faire et co-construire un système sociotechnique de gestion de l'agrobiodiversité.

→ **Les étapes réalisées**

**2006** : Sélection de variétés de fourrages pérennes et adaptées aux pratiques. Sélection « récurrente » sur 10 ans. L'objectif n'est pas d'obtenir une variété fixe faisant un bon rendement mais un mélange comprenant des individus adaptés qui résisteront aux aléas pour ainsi assurer la production quel que soit le contexte.

**2012** : Maison des semences sur les variétés fourragères paysannes

**2013** : Travail sur les céréales à pâturer (seigle, avoine). Mise en place d'un programme de sélection participative pour retrouver ou créer des variétés adaptées.

**Les Partenaires :**

INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)  
ITAB (Institut technique de l'Agriculture Biologique)  
Pôle Bio



## Grain'Avenir Valérie Abatzian — Rhône-Alpes

### → Accompagner les initiatives locales

Valérie Abatzian a créé Grain'Avenir pour "**Impulser et accompagner des dynamiques collectives autour de la semence**". Elle a notamment participé au projet de l'ARDEAR Rhones Alpes sur le maïs population.

L'idée de départ du projet était d'accompagner les agriculteurs autour de la production et multiplication de semences de blé et de maïs dans une démarche d'autonomie sur les fermes et de recherche de variétés adaptées au micro-territoire, notamment en zone de montagne. Le projet regroupe désormais des agriculteurs de toute la région dont 18 dans la loire spécialisés sur les maïs population.

### → Fonctionnement du groupe

Chaque agriculteur multiplie une ou plusieurs variétés de maïs. **Des journées d'échanges** sont organisées, pour comparer les variétés et évaluer les résultats. Lors de ces journées, des semences sont distribuées aux nouveaux agriculteurs. Le suivi se fait en partenariat avec Valérie de Grain'Avenir : notation lors de floraison et de l'ensilage, travail collectif sur la sélection.

#### Les Partenaires :

**Agrobio Périgord** fourni certaines semences  
**Expérimentation du Maïs population avec le Lycée agricole de Poucieux (42)**  
**Financement publics (FEADER et CADAR)**

#### Atouts

- Echanges d'expériences permettent d'intégrer plus facilement des nouveaux
- Partage des risques climatiques

#### Contraintes

- Le maïs population est une culture compliquée (allogamie), la mobilisation des paysans est donc difficile.

## Raymond Pitiot

80ha dont 8ha de maïs — 4 UTH — Saint Paul de Jarez  
 Collectif Maïs population de Rhone-Alpes



### → Produire et sélectionner ses propres semences

Raymond cultivait déjà des variétés anciennes de blés, depuis 2005 (dans le cadre d'un projet de l'ARDEAR).

En 2008, il a commencé les maïs population en rejoignant le projet monté par l'ARDEAR Rhones-Alpes et Grain'Avenir.

Ses objectifs étaient de gagner en autonomie (variétés hybrides chères et peu satisfaisantes) et d'avoir des variétés plus résistantes.

### → Expérimenter, tester : la clé de la sélection

Individuellement, il fait des essais de semences paysannes de soja, qu'il mélange au maïs.

„Pour le groupe, il serait intéressant d'investir collectivement dans du matériel de tri, calibrage, pour être plus efficace.“

#### Atouts

- Le travail en collectif permet l'échange, le partage de savoirs et d'éviter les erreurs

#### Contraintes

- Nombreux échecs au départ
- Besoin d'un temps d'adaptation pour trouver la bonne variété
- Difficulté d'avoir des variétés stables en maïs

## → Pour aller plus loin

### Bibliographie

Réseau Semence Paysanne, 2009, *Semences et droits des paysans*

Réseau Semence Paysanne, 2009, *Cultivons la Biodiversité : Les semences paysannes en réseau*

Réseau Semence Paysanne, 2009, *10 idées reçues sur les semences*

Biocivam 11, RSP, Germinance, MCBBD, SABD, 2005, *Guide pratique : Autoproduction des semences de solanacées*

Exemples d'organisation collective à contacter via leur site internet :

Maïs et cultures de printemps : Agro Bio Périgord, FRCIVAM 44, ARDEAR Rhône-Alpes, GABB Anjou

Céréales à paille : Triptolème, Pétanielle, GAB 65/Terre en Vie

Potagères : Kaol Kozh, Bio Loire Océan CBD Poitou-Charentes

Plantes pérennes, fourragères : RENOVA, AVEM

### D'autres fiches de la même collection en lien avec la thématique

Semences Paysannes

### Contacts utiles

Réseau Semence Paysanne : [www.semencespaysannes.org](http://www.semencespaysannes.org)

Cant'ADEAR : [www.cantadear.org](http://www.cantadear.org), [cantadear@orange.fr](mailto:cantadear@orange.fr)

ARDEAR Rhône-Alpes : [www.jeminstallepaysan.org/rhone-alpes](http://www.jeminstallepaysan.org/rhone-alpes)

Grain'Avenir : [www.grainavenir.fr](http://www.grainavenir.fr)

AVEM : Association de Vétérinaires Eleveurs du Millavois : [www.avem12.org](http://www.avem12.org)

### Avec la participation de :

• Fédération Nationale des CIVAM, 01 44 88 98 58

Fédérations Régionales des CIVAM de :

- Auvergne, 04 73 61 94 04
- Languedoc-Roussillon, 04 67 06 23 40
- Limousin, 05 55 26 07 99
- Rhône-Alpes, 04 75 78 46 49

• Civam Empreinte, 04 67 92 42 23

• APABA, 05 65 68 11 52

• Cant'ADEAR, 09 61 27 39 06

• Solagro, 05 67 69 69 69



### Avec le soutien financier de :

